

Résidence Le NICO

A ST GILLES Les Hauts

15 appartements en Accession



MAITRISE D'OUVRAGE SCCV	MAITRISE D'OEUVRE représentée par Nihad ADAME 5 rue du Pressoir Pilon Saint-Leu 97424 Saint-Leu	MTA & C ARCHITECTES 50 Avenue Léonce de Lape 97490 SAINTE CLOTilde Tel: 0692 41 20 96 	Parcelle "CT 2078" Commune de Saint-Paul	02-01	FAISABILITE	Date : 25/02/2025
				Perspective 1		

**Chemin Bancoulier - 97435 Saint Gilles les Hauts
Parcelles : CD 2078 et 2079**

NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Etabli le : 20/11/2025

1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

Désignation	Indications à donner
1.1. Infrastructure	
1.1.1. Fouilles	En pleine masse.
1.1.2. Fondations	Semelle filante en béton armé. Dosé a 250Kg au M2
1.2. Murs et ossatures	
1.2.1. Murs du parking	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2
1.2.1.1. Murs périphériques.	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2.
1.2.1.2. Murs de façades	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2
.2.2. Murs pignons.	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2
1.2.3. Murs mitoyens.	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2
1.2.4. Murs extérieurs divers	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2
1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends).	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Dosé a 250Kg au M2
1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs : - Entre locaux privatisés contigus : - Entre locaux privatisés et autres (escaliers, ascenseurs, halls, et locaux).	Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18
1.3. Planchers	
1.3.1. Planchers sur étage courant.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 Dosé a 250Kg au M2
1.3.2. Planchers sous terrasse.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 Dosé a 250Kg au M2
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, techniques, entrées, circulations et locaux divers.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 Dosé a 250Kg au M2
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 Dosé a 250Kg au M2

1.4. Cloisons de distribution	
1.4.1 Entre pièces principales.	Cloisons sèche : type Placoplatre hydrofuge -épaisseur 0,072 isolées par laine de verre ou laine de roche
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service.	Cloisons sèche type Placoplatre hydrofuge- épaisseur 0,072 isolées par laine de verre ou laine de roche
1.5. Escaliers	
1.5.1 Escalier commun	Béton armé
1.5.2 Escalier de secours	Sans objet
1.6. Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1 Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.	Ventilation de la cage d'escalier , classé en 3 ^{ème} famille A ventilation à l'air libre en façade
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble.	Ventilation naturelle ou VMC individuelles dans les pièces humides non éclairés naturellement
1.6.3. Conduits d'air frais.	Sans objet
1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie.	Sans Objet
1.6.5. Ventilation haute de chaufferie.	Sans objet
1.7. Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Canalisation PVC classé M1
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Canalisation PVC classé M1
1.7.3. Canalisations en sous-sol.	Canalisation PVC classé M1
1.7.4. Branchements aux égouts	PVC sur réseau public d'assainissement en gravitaire sur regard le plus proche existant et suivant plan du PC
1.8. Toitures.	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Charpente métal traité galvanisé à chaud ou bois et Tôle Aluminium 90/100ème de type ondulé ou profil :1000P Toiture terrasse étanchée avec isolant « TTNA » avec dalles sur plots en privatif si nécessaire pour accès privatif. a définir au cas par cas
1.8.2 Dalle terrasse étanchée	Multicouche ou liquide suivant étude du BET
1.8.3 Étanchéité et accessoires	Etanchéité multicouche ou liquide selon position et étude du BET
1.8.4 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers	Maçonnerie et dés béton suivant leurs positions

2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

Désignation	Indications à donner
2.1. Sols et plinthes.	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	Carrelage collé de dimension : 45X45 et parquet flottant à clips dans les chambres avec isolant à haute densité - plinthes carrelés et plinthes bois massif dans les chambres
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service.	Carrelage collé de dimension : 45X45 , plinthe carrelé
2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements.	Carrelage collé de dimension : 45X45 , plinthe carrelé
2.1.4. Sols des balcons, loggias....	Carrelage collé en R 10 - pied nu + plinthes droite carrelage
2.1.5 Sols des pièces humides « SDB et Cuisines «	Carrelage collé en R 10 - pied nu + plinthes droite carrelage et R11 sol de douche à l'italienne Sur terrasse accessible dallettes gravillonnée ou carrelage sur plots PVC
2.2. Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures).	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service.	Faïence murale dans salle de bain hauteur 1,80 m en périphérie de la baignoire ou de la douche à l'italienne Dans la cuisine : crédence en stratifié Alu brossé , teinte à définir uniquement devant la plaque électrique sur 0,60 de large .
2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces.	Sans objet
2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures).	
2.3.1. Plafond des pièces intérieures.	Enduit pelliculaire et peinture vinyle ou Glycéro lessivable mat
2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre.	Peinture vinyle ou Prolithe
2.3.3. Plafonds des loggias.	Peinture prolithe
2.3.4. Sous-face des balcons.	Peinture prolithe
2.4. Menuiseries extérieures.	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales.	Fenêtre et portes fenêtres PVC ou Aluminium laqué, vitrage clair, classement E2V2 : détails et repères suivant plans
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de services.	Fenêtre et portes fenêtres PVC ou Aluminium laqué, vitrage

	clair, classement E2V2 : détails et repères , suivant plans
2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection solaire.	
2.5.1. Pièces principales. (suivant plan des façades : PC)	Volets à projection à lames orientables , battants ou volets coulissants lames pleine incliné à 20 degré fixe : suivant plan et orientation des ouvertures .
2.5.2. Pièces de services.	Néant
2.6. Menuiseries intérieures.	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Aacier ou bois traité
2.6.2. Portes intérieures.	Isoplane, à âme alvéolaire autres que les chambres qui seront pleine - finition peinte -laqués sur les 2 faces
2.6.3. Impostes en menuiseries	Sans objet
2.6.4. Portes palières.	Porte métallique à recouvrement isolante âme pleine :29 Db - sécurisée serrure 3 points équipée d'un œilletton – plinthe rejet d'eau en partie basse et seuil suisse aluminium.
2.6.5. Portes de placards. (Dans la chambre principale uniquement)	Porte coulissante en 18m/n d'épaisseur stratifié - posé sur rail aluminium haut et bas – porte toute hauteur.+ équipement étagères 1/3 et 2/3 penderie
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	Sans Objet
2.6.7. Moulures et habillages.	Sans objet
2.6.8. Escaliers intérieur des Duplex	Sans objet
2.7. Serrurerie et garde-corps.	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	Aluminium vitré opaque ou clair ou acier thermo laqué avec lisses et vitres opaque ou clair
2.7.2. Grilles de protection des baies	Aluminium vitré ou acier thermo laqué avec lisse
2.7.3. Ouvrages divers. (Terrasses privative traitement et circulations Extérieures)	Pour les terrasse accessible : Dalles gravillonnées ou carrelage : poser sur plot PVC, Circulations EXT : béton balayés ou Deck bois en composite , dimensions à définir et poser par visser sur lamourdages métal ou bois traité à la demande
2.8. Peintures, papiers, tentures.	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis:	
2.8.1.1. Sur menuiseries.	Néant
2.8.1.2. Sur fermetures et protections.	Néant
2.8.1.3. Sur serrurerie	Peinture glycéroptalique ou laque à l'eau
2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives des balcons.	Imperméabilisation 10/10 ème, et 20/10 ème sur les points singuliers avec entoilage , pilote, vernis ou lasure selon position.
2.8.2. Peintures intérieures:	
2.8.2.1. Sur menuiseries.	Peinture glycéroptalique ou laque à l'eau
2.8.2.2. Sur murs.	Peinture vinylique blanche lessivable mat
2.8.2.3. Sur plafonds	Peinture vinylique blanche mat
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauterie, chutes, éléments de chauffage et divers.	Peinture glycéroptalique
2.8.3. Papiers peints :	
2.8.3.1. Sur murs.	Sans objet
2.8.3.2. Sur plafonds.	Sans objet
2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.) :	
2.8.4.1. Sur murs.	Sans objet
2.8.4.2. Sur plafonds.	Sans objet
2.9. Équipements ménagers :	
2.9.1. Équipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Évier inox brossé ou résine à : 2 cuves + égouttoir, avec mitigeur à col de cygne
2.9.1.2. Appareils et mobilier.	Équipement meubles de cuisine avec hotte et plaque chauffante électrique comprend : meuble rangement en partie haute : (1 caisson avec porte à soufflet et 1 caisson ouvert pour recevoir le micro-onde), 1 crédence mural aluminium uniquement devant plaques électrique , meuble caisson pour recevoir un four et 1 meuble : 3 tiroirs en partie basse (four non fourni) et un meuble sous évier avec 2 portes et 1 tablette - Plan de travail stratifié hydrofuge posé suivant plan, pour chaque logement Un îlot en angle séparatif avec le séjour , hauteur d'une table à manger poser sur un caisson 1 porte avec 1 étagère
2.9.1.3. Évacuation des déchets.	Néant

2.9.1.4. Armoire sèche-linge.	Néant
2.9.2. Équipements sanitaires et plomberie:	
2.9.2.1 Distribution d'eau froide	Tube polyéthylène réticulé (retube)
2.9.2.2 Distribution eau chaude collective	Tube polyéthylène réticulé (retube)
2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle	Chauffe- eau Solaire : avec ballons de stockage individuels. Installation en dissocié : de 150 ,200 à 300 Litres suivant la typologie des logements et capteurs solaire posés en toiture
2.9.2.4 Evacuations	PVC
2.9.2.5 Distribution du gaz	Sans objet
2.9.2.6 Branchements en attente	Attente Machine à Laver dans le séchoir et Attente Lave vaisselles dans cuisine
2.9.2.7 Appareils sanitaires	Porcelaine blanche avec meuble vasque pour les SDB simple ou double suivant la typologie des logements
2.9.2.8 Robinetterie	Mitigeur mousseur cranté en mode économique
2.9.2.9 Accessoires divers	Miroir dans les SDB au -dessus des vasques .
2.9.3 Equipements électriques	
2.9.3.1 Type d'installation	Installation électrique encastrée
2.9.3.2 Puissance à desservir	Conforme à la norme NFC15-100
2.9.3.3 Equipement de chaque pièce	Conforme à la norme NFC15-100
2.9.3.4 Sonnerie de porte palière	Conforme à la norme NFC15-100
2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations	
2.9.4.1Type d'installation	Ventilation mécanique contrôlée individuel selon position, pour pièces sanitaires »SDB et WC « pièces aveugles. »
2.9.4.2Température garantie dans les pièces	Sans objet
2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur	Sans objet
2.9.4.4 Conduits de fumée	Sans objet
2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation	Prise d'air en façade
2.9.4.6 Conduits de prise d'air frais	Prise d'air en façade
2.9.5 Equipement intérieur des placards et des pièces de rangement.	
2.9.5.1 Placards Chambre principale seulement	Rayonnage : 1/3 tablettes réglables et 2/3 penderie à tringle « porte habit »
2.9.5.2 Pièces de rangement (Porche)	Sans objet
2.9.6 Equipement de télécommunication	
2.9.6.1 Radio TV	Prise TV dans séjour et chambre principale
2.9.6.2 Téléphone	Conjoncteur dans séjour, cuisine, et chambres
2.9.6.3 Commande de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Par digicode couleur tactile et VIGIC
2.9.7 Autres équipements	Climatiseur : attente électrique et attente clim dans séjour et climatiseur installé dans les chambres qui seront également équipées de brasseur d'air réglementaire suivant norme RTA DOM

3. ANNEXES PRIVATIVES

Désignation	Indications à Donner
3.1 Caves, celliers, greniers	
3.1.1 Murs ou cloisons	Sans objet
3.1.2 Plafonds	Sans objet

3.1.3 Porte d'accès	Sans objet
3.1.4 Ventilation naturelle	Sans objet
3.1.5 Equipement électrique	Sans objet
3.2 Box et parkings couverts	
3.2.1 Murs ou cloisons	Sans objet
3.2.2 Plafond	Sans objet
3.2.3 Sols	Sans objet
3.2.4 Porte d'accès	Sans objet
3.2.5 Ventilation	Sans objet
3.2.6 Equipement électrique	Sans objet
3.3 parkings extérieurs sous immeuble	
3.3.1 Sol : dimensions	2,50 ou 2,40 x 5,00 et 3,30 pour stationnement PMR
3.3.2 Délimitation au sol	Peinture blanche sur béton , tracer seulement des limites places et numérotation mural .
3.3.3 Système de repérage	Numérotation par peinture sur mur ou sol suivant le cas
3.3.4 Système condamnant l'accès	Portail automatique avec bip (1 par place de parking)+ 3 pour le syndic de copropriété

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

Désignation	Indications à donner
4-1 Hall d'entrée	
4.1.1 Sols	Carrelage ou pierre naturel posé sur chape de mortier ou collé avec plinthe assortie au choix de l'architecte (uniquement au droit de l'ascenseur)
4.1.2 Parois	Carrelage ou pierre naturelle, posé collé avec incorporation d'un miroir sur cadre bois dur (uniquement pour la zone du HALL au droit de l'ascenseur).
4.1.3 Plafonds	Faux plafond acoustique avec incorporation de spot d'éclairage (zone de l'ascenseur)
4.1.4 Éléments de décoration	Miroir dans cadre bois . en fonction de la place disponible
4.1.5 Porte d'accès, système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Portillon métallique à barreaudage sur ventouse . Ouverture par Vigic , digicode à l'entrée de l'opération au droit portillon clôture/ trottoir
4.1.6 Boites aux lettres et paquets	Conforme norme NF D27 404 en batterie, poser dans le hall d'entrée
4.1.7 Tableau d'affichage	1 y compris poubelle mural
4.1.8 Chauffage	Sans objet
4.1.9 Equipement électrique	Points lumineux à led, allumage par détecteur de présence encastré , spot ou hublot
4.2 Circulations du rez de chaussée, couloirs étages	
4.2.1 Sols	Carrelage de dimension 45X45 , collé pour l'ensemble des circulations et pose de plinthes carrelée assorties (hors cunettes non carrelé)
4.2.2 Murs	Peinture acrylique ou imper si au droit des logements
4.2.3 Plafond	Peinture Pliolithe
4.2.4 Éléments de décoration	Néant
4.2.5 Chauffage	Sans objet
4.2.6 Electricité	Points lumineux à Led , allumage par détecteur de présence encastrés anti-vandalisme
4.3 Circulation sous -sol parking	
4.3.1 Sols	Livrer brut
4.3.2 Murs	Livrer Brut (seul les poteaux sont prévus en peinture)
4.3.3 Plafond	Livrer brut
4.3.4 Porte d'accès	Coupe /Feu avec fermeture par ferme -porte
4.3.5 Rampes d'accès véhicule	Béton anti dérapant
4.3.6 Electricité	Conforme à la norme NFC 15-100
4.4 Cages d'escalier	
4.4.1 Sols des paliers	Seul les paliers seront carrelé , les marches sont livrer en béton brut et nez de marche anti dérapant et contraste par peinture , pose de carrelage de type podotactile en partie haute de chaque palier haut : PMR
4.4.2 Murs	Peinture acrylique ou imper au droit des logements
4.4.3 Plafond	Peinture Pliolithe blanc
4.4.4 Escaliers (marches, contremarches)	Marches et Contre marche brut avec nez de marche peint

	anti-dérapant et contraster de la première et dernière contre-marche en peinture . Sous face : peinture piolithe
4.4.5 Chauffage, ventilation	Sans objet
4.4.6 Electricité	Hublots ou réglettes étanches anti -vandalisme , allumage par détecteur de présence encastré .
4.5 Locaux communs	
4.5.1 Zones de stockage vélos	En RDC ou au niveau parking , dimension suivant norme en vigueur
4.5.2 Buanderie collective	Sans objet
4.5.3 Séchoir collectifs	Sans objet
4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien	Sans objet
4.5.5 Local Poubelles	Local sol béton brut finition lissé et faïencé sur une hauteur de 1,50 ml en périphérie du local Pose d'un siphon de sol et robinet de puisage. Éclairé par réglette étanche en plafond et Ventiler par VMC individuel permanente .
4.6 Locaux sociaux	
4.6.1 Salle de bricolage	Sans objet
4.6.2 Salle de jeux et de réunion	Sans objet
4.7 Locaux techniques	
4.7.1 Air de dépôse des ordures ouvert	
4.7.1.1 Sols	Béton balayer ou enrobé noir
4.7.1.2 Murs	Peinture piolithe sur hauteur de 1,20ml
4.7.1.3 Equipement électrique	Sans objet
4.7.1.4 Ventilation	Sans objet
4.7.1.5 Porte d'accès	Ouvert sur le domaine public
4.7.1.6 Plomberie	Sans objet
4.7.2 Chaufferie	Sans objet
4.7.3 Sous station de chauffage	Sans objet
4.7.4 Local suppresseur	Sans objet
4.7.5 Local transformateur EDF	Si nécessaire ou pose d'un coffret : fausse- coupure en mitoyenneté de la rue sur le domaine public en limite parcelle + GT dans les circulations
4.7.6 Local machinerie ascenseur	Sans objet
4.7.7 Local VMC	Sans objet
4.8 Conciergerie	Sans objet

5. ÉQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

Désignation	Indications à donner
5.1. Ascenseurs	
5.1.1. Ascenseur	Ascenseur Normalisé de : 650 Kg Portes automatiques coulissante en inox en RDC et peint à l'étage, y compris habillage des tableaux Revêtement de sol carrelé ou sol souple à pastilles noir ou autre couleur . Miroir grande hauteur, parois en stratifié de couleur. Plinthes inox poli Barres d'appuis en aluminium massif sur une face. Eclairage en faux plafond Equipements complémentaires suivant normes en vigueur
5.2. Chauffage, eau chaude.	
5.2.1. Équipement thermique de chauffage :	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet.
5.2.1.2. Régulation automatique.	Sans objet.
5.2.1.3. pompes et brûleurs.	Sans objet.
5.2.1.4. Accessoires divers.	Sans objet.
5.2.1.5. Colonnes montantes.	Conforme aux normes EDF et autres concessionnaires
5.2.2. Service d'eau chaude :	
5.2.2.1. Production d'eau chaude.	Solaire avec capteurs en toiture et ballons dans chaque logement -installation de type collectif ou individuel dissociée
5.2.2.2. Réservoirs.	Par ballon individuel dissocié poser dans les zones de

	porches ou séchoirs - Suivant étude du BET, il pourra être réalisé pour certain cas en thermosiphon de type monobloc en toiture suivant le cas
5.2.2.3. Pompes et brûleurs.	Sans objet.
5.2.2.4. Comptage général.	Installé en limite de propriété dans chambre encastré en façade ou dans regard enterré suivant la demande du concessionnaire.
5.2.2.5. Colonnes montantes.	Colonnes AEP/FT/SG/ IRVE et EDF
5.3. Télécommunications.	
5.3.1. Téléphone	Installations en attente de raccordement par le service de FT dans gaines , et fibre optique intégré .
5.3.2. Antennes TV et radio.	Installation collective avec amplificateur et raccordements individuels y compris bouquet satellite – Antenne collective en toiture
5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères.	
	Local à RDC , à sortir le jour des enlèvements par le syndic , prévu par les services du TCO
5.5. Ventilation mécanique des locaux.	
	Suivant besoin
5.6. Alimentation en eau.	
5.6.1. Comptage général	Compteur général dans local en limite de propriété et comptage individuel dans les GT dans à chaque étages.
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau.	Si nécessaire suivant demande du concessionnaire
5.6.3. Colonnes montantes.	Dans gaines techniques à chaque niveau..
5.6.4. Branchements particuliers	Comptages individuels. Coupure individuelle dans chaque logement pour l'AEP conforme PMR.
5.7. Alimentation en gaz.	
5.7.1. Colonnes montantes.	Sans objet.
5.7.2. Branchements et comptages particuliers.	Sans objet.
5.7.3. Comptage de services généraux	Sans objet.
5.8. Alimentation en électricité.	
5.8.1. Comptages des services généraux.	En gaine technique des communs.
5.8.2. Colonnes montantes.	En gaine technique, pose des distributeurs EDF
5.8.3. Branchement et comptages particuliers.	Comptage individuel dans des GTL individuelle logements sur les platines normalisées prévu à cet effet .

6 - Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements.

Désignation	Indications à donner
6.1. Voirie et parkings.	
6.1.1. Voie d'accès.	Béton brut avec durcisseur et joint de fractionnement ou en enrobé ou bandes de roulement
6.1.2. Trottoirs.	Sans objet
6.1.3. Parkings visiteurs ou commerçant	En sous -sol conforme au PLU
6.2 Circulation des piétons	
6.2.1 Chemin d'accès aux entrées, ou emmarchement, rampes, cours	En béton balayé ou DECK bois ou composite ou carrelage . Éclairage intégré dans les murets ou façades par spots au droit des circulations
6.3 Espaces verts	
6.3.1 Aire de repos	Sans objet
6.3.2 Plantation d'arbres, arbustes, fleurs	Haies vives le long de la voie (crotons, bougainvilliers...), Arbres à hautes tiges et arbustes dans jardins collectifs. suivant la demande du PC et plan de végétalisation .
6.3.3 Engazonnement	Par semis ou trainasse pour les jardins privatif et commun
6.3.4 Arrosage	Robinet de puisage individuel
6.3.5 Bassins décoratifs	Sans objet
6.3.6 Chemins de promenade	Deck ou pav'herbe ou carrelage ou terre/ pierres
6.4 Aire de jeux et équipement sportifs	
6.4.1 Sol	Sans objet
6.4.2 Equipement	Sans objet
6.5 Eclairage extérieur	

6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble	Eclairage incorporé dans la plaque digicode + éclairage encastré ou applique sur façade
6.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres	Par des éclairages encastrés dans les murets des circulations ou en façade par spots sur murs en RDC ou bornes lumineuses
6.6 Clôtures	
6.6.1 Sur rue	Accès piétons par portillon de type obamboo et voiture par portail à barreaudages dito obamboo coulissant ou ouvrant à la française
6.6.2 avec les propriétés voisines	Clôture rigide de 1,50ml de hauteur sur murets de 0,60ml de haut ou 1,80 ml en pleine terre ou mur plein existant conservés , si bon état
6.7 Réseaux divers	
6.7.1 Eau	Réseau public sur rue
6.7.2 Gaz	Sans objet
6.7.3 Electricité	Réseau public sur rue depuis la fausse coupure ou sur transfo préfa à créer si nécessaire .
6.7.4 Postes incendie, extincteurs	Néant. Extincteurs parking nombre selon réglementation
6.7.5 Egouts	Réseau public sur rue
6.7.6 Epuration des eaux.	Raccordement sur le réseau public existant
6.7.7 Télécommunication	Réseau public sur rue au droit d'un poteau FT le plus proche
6.7.8 Drainage du terrain	Raccordement du surplus des EP au domaine public existant suivant l' étude hydraulique réalisé par SEGC
6.7.9 Evacuation des eaux de pluies et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux	Raccordement au réseau public existant et bassin de rétention pour drainage des eaux de pluie intérieure avec surverse raccorder sur le réseau de la ville (suivant l'étude hydraulique)